

Monsieur,

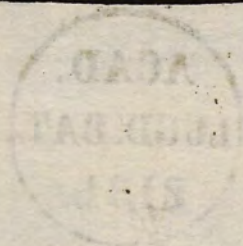
Vous avez bien mémoire

que me demandant si vous feriez instance sur ce premier point, en cas que vous jugassiez que son Excellence n'y voulust rien changer, je vous respondi que je ne desiray rien que sa bonne grace, & laissey le tout a votre discretion & prudence. Il me suffit qu'en termes assez clairs soit exprimé ce a quoy je dois travailler, à quoy aussi je me propose de satisfaire de tout mon pouvoir, & n'esparner rien de ce qui sera en moy, pour tesmoigner a leurs EE. le resentiment que j'auray toute ma vie de l'honneur qu'ils me font. Pour le surplus j'ay trop d'occasion de me contenter & m'en tenir a jamais leur obligé: Et au regard de ma femme, j'espre que si je la devance Dieu en aura soin, & que me faisant la grace de me bien acquitter de ma charge, ils sont trop bons & liberaux pour la laisser incommodée. Je n'ay donc rien a dire sur tout cela Monsieur, sinon a vous remercier humblement du soin que vous en avez pris, & attendre de vous ce qu'il vous plait me promettre d'en solliciter la despesche par Monsieur le Sage. J'ay loué ma maison à M^r Vinnius de la Haye, & aujourd'huy Mess. les Curateurs m'ont fait entendre, ce qu'ils ont donné par escrit a son Excel. qui est un acte dont j'auray besoin, & que j'estime qu'il vous aura mis entre les mains. J'espre avoir l'honneur de vous veoir Samedy, aidant Dieu, a la grace duquel je vous recommande & tous les vostres: & suis

Monsieur,

Hug. 37. De Leyden le 9 Fevrier 1632.

Vostre plus humble &
affectionné serviteur, Andre Rivet



[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

A Monsieur,

Monsieur Huquens
Conseiller & Secrétaire
de Monseigneur le Prince
d'Arenage. A la Haye.

port